

**AU SOMMAIRE**  
**Note Info Formation**  
**Occitanie**



**NIFOc N°7**

**Formations Initiateur Mer**

- Sète – 23 et 24 septembre 2023



**Contact :**

**Julien HOUSSET** CTS FFA – Coordonnateur Régional de la Formation Fédérale  
Ligue Occitanie d’Aviron  
Tél. 06 18 63 58 97  
e.mail : [julien.housset@ffaviron.fr](mailto:julien.housset@ffaviron.fr)

## Initiateur Fédéral Aviron Mer

### Objectifs

Le titulaire de l'Initiateur Fédéral Aviron de Mer « IFAM » doit être capable d'accueillir et de prendre en charge un groupe restreint en toute autonomie. Il est amené à assurer la formation des rameurs, des barreurs et des chefs de bord (délivrer les Brevets Mer) au sein du club et à définir le dispositif de sécurité du club.

### Prérequis

- Licencié A 2023 à la FFA.
- **Socle commun initiateur** ou diplôme **Initiateur** Eaux intérieures.
- **Brevets de Rameurs Mer Niveau 1** (validé sur l'Intranet fédéral)
- **Brevet endurance solo 10km** (validé sur l'Intranet fédéral)

### Programme

- Equipements de sécurité, réglementation maritime et Code des régates Mer
- Ateliers chavirage et remorquage (pratique)
- Présentation des Brevets de Rameurs Mer
- Atelier départ/arrivée de plage (pratique)
- Atelier préparation de navigation (pratique)
- Validation Brevets Mer Niveau 2 et 3 pratique et QCM
- Pédagogie / gestion de navigation

### Evaluation

#### Formation pratique :

- Valider tous les ateliers dessalage, remorquage, arrivée/départ de plage, gestion de navigation, Brevets Mer Niveau 2 et 3 (pratique et QCM)
- Encadrer 3 séances de préparation à un Brevet de rameur Niveau 1 d'aviron de mer validées par un Tuteur fédéral Aviron de Mer.

#### Formation théorique :

- Valider un QCM portant sur les contenus de formation. Date communiquée à l'entrée en formation.

### Lieu et Dates

Sète Base Nautique Miaille et Munoz – 41 rue des fauvelles : 23 et 24 septembre 2023

### Inscriptions et tarif

Fiche jointe à retourner à [julien.houssel@ffaviron.fr](mailto:julien.houssel@ffaviron.fr) avant le **7 septembre 2023**.

**Frais de formation : 45€ à l'ordre du CD34**

Ces frais comprennent le livret fédéral de formation ainsi qu'une partie des frais pédagogiques et matériels. **Le reste des frais est pris en charge par le CD 34.**

### Formateurs

Anthony Legeay – Certificat de Qualification Professionnel Aviron de Mer  
Julien Housset – Conseiller Technique Sportif Régional